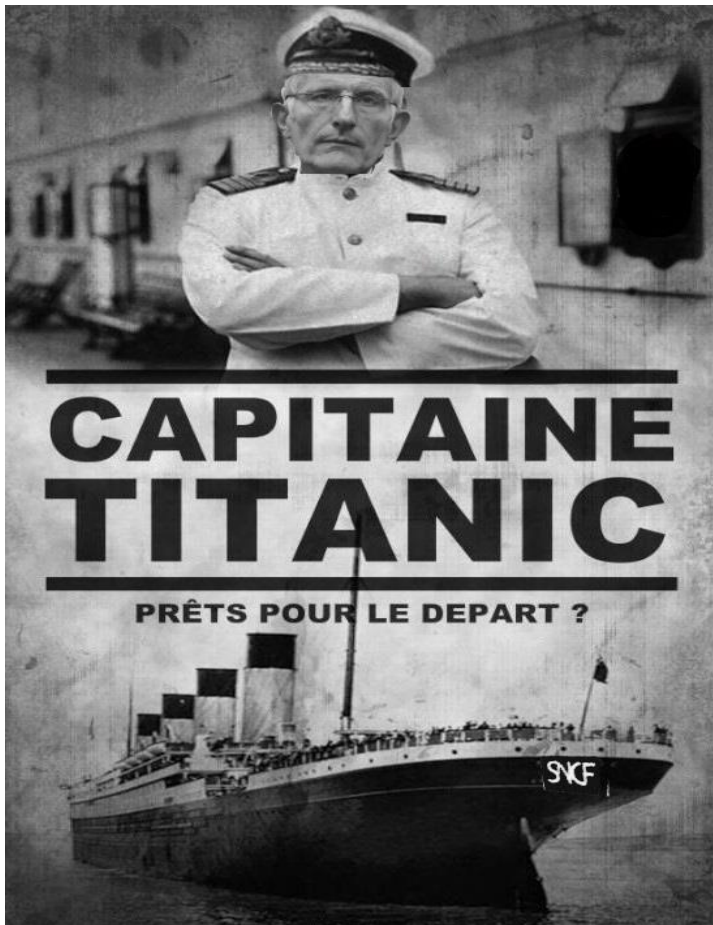


Pour PEPY...

... les cheminots sont un coût !

L'interview de G. PEPY parue le 4 octobre 2018 vient confirmer les alertes de la Fédération SUD-Rail, pourtant démenties par le gouvernement et la ministre des Transports au printemps pendant la grève ! **En Février 2018, le 1^{er} Ministre déclarait** : « les cheminot-e-s qui travaillent déjà à la SNCF ont passé un contrat moral avec l'entreprise nationale, qui leur assure notamment un déroulé de carrière et une garantie de l'emploi. Affirmant haut et fort : la réforme ne remettra pas en cause ce contrat moral ». **Le 16 Mai 2018, E. Borne annonçait à son tour** : « le maintien du Statut aux actuels salarié-e-s relevant de ce périmètre » ... Sur les braises du mouvement, le Président PEPY remet en cause le gouvernement en annonçant des modifications en profondeur du Statut des cheminot-e-s !



Pour le Président de la SNCF, les cheminots à statut, comme ceux sans statut, sont un coût et il est nécessaire de remettre en cause les droits des uns et des autres pour que SNCF puisse « tirer son épingle du jeu » au moment de l'ouverture à la concurrence...

Tout cela est un mensonge, SUD-Rail vous donne les vrais chiffres !

Pas assez productifs les cheminot-e-s ?

Chaque cheminot-e produit près de 72.000€ de valeur ajoutée pour l'entreprise ; c'est supérieur à la moyenne nationale et supérieur à bon nombre de cheminot-e-s européens, Allemagne en tête... et cette productivité est en augmentation constante, près de 4% d'augmentation en 2017 !

LES CHEMINOT-E-S DE LA SNCF SONT DONC ULTRAPRODUCTIFS !

La marge opérationnelle de l'entreprise (*Chiffre d'affaires – Charges, notamment salariales*) s'est montée à 4,5 Milliards d'euros en 2017. Mais pour les salarié-e-s de SNCF, ce sera une baisse de leur pouvoir d'achat, des plans d'austérité, de performance et une dégradation des conditions de travail.

Mensonges et Trahison pour tous nos dirigeants qui fustigent sans arrêt les cheminot-e-s et pointent les soi-disant droits qui coûtent... ils oublient aussi de dire que le poids des salaires est en baisse constante dans l'entreprise encore publique et que c'est bien leur rémunération qui augmente, elle, régulièrement !



LES CHEMINOT-E-S SERAIENT TROP CHERS ...

... MAIS PAR RAPPORT À QUI ? À QUOI ?

Dans son interview aux Échos, au séminaire des managers et à qui veut l'entendre, notre cher président chante la même rengaine : « *il faut se préparer à l'ouverture à la concurrence et se mettre au niveau des autres* » ... Seulement, quand on rentre dans les détails et qu'on demande des détails sur les soi-disant surcoûts des cheminot-e-s, nous n'avons aucune réponse ... et pour cause !

Aucun opérateur ferroviaire privé n'opère en France !

Comment calculer les coûts des autres opérateurs alors qu'aucun ne gère l'exploitation d'une ligne de voyageurs régionale, voire interrégionale, et que les seuls points de comparaison viennent du Fret, où l'on connaît l'état financier des entreprises de Fret privé ! Aucune ne gagne de l'argent et en l'absence de cadre réglementaire strict, elles sont régulièrement mises en accusation sur le respect des droits sociaux de leurs salarié-e-s !

Aucun opérateur ferroviaire privé ne peut aujourd'hui calculer ses coûts !

Alors que la loi ferroviaire vient tout juste de fixer les règles en termes de transferts de personnel et que les cheminot-e-s transféré-e-s devront notamment conserver leur rémunération, sans omettre que ce sera l'autorité organisatrice qui décidera le niveau de salarié-e-s pour réaliser le service, à ce jour, aucune entreprise ferroviaire privée n'est en mesure de calculer ses coûts et ne pourra le faire avant la mise en appel d'offres !

Beaucoup de règles ne sont pas encore écrites !

Trop cher par rapport à quoi, quand le chapitre de la Convention Collective qui s'imposera à tous les opérateurs et qui devra définir le contour des métiers et la rémunération des salarié-e-s, n'est pas encore écrit !? Trop cher par rapport à quoi, quand le chapitre concernant les garanties sociales pour l'ensemble des salarié-e-s dans la branche n'est pas encore écrit !? Trop cher par rapport à quoi, quand le chapitre de la Convention Collective qui doit mettre en place une prévoyance pour l'ensemble des salarié-e-s n'est pas encore écrit !?



Acteur principal de toutes les mauvaises réformes et de tous les reculs sociaux depuis 1996, alors qu'il porte aujourd'hui un projet mortifère pour les cheminot-e-s dont il est censé garantir l'avenir et qu'il a lui-même annoncé son départ fin 2019 !

Alors qu'il prône la fin de tous les accords transverses, la poursuite de la politique d'externalisation, de morcellement de l'entreprise et une renégociation à la baisse du contrat social des cheminot-e-s ! Il doit partir !

Il est celui qui veut tuer l'entreprise et les cheminot-e-s !

Il ne peut être porteur d'un projet d'avenir pour les cheminot-e-s !

Nous devons, tous ensemble, refuser ce dérapage du patron de l'entreprise. Ensemble, en renforçant SUD-Rail, nous serons plus forts pour nous organiser et répondre présents aux prochains rendez-vous pour gagner par la lutte, et non par la compromission, un avenir meilleur pour l'ensemble des travailleur-euses du rail !!!

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

**Pour l'avenir
des
cheminot/e/s**



DU 16 AU 22 NOVEMBRE VOTEZ

Fédération des syndicats de travailleurs du rail www.sudrail.fr

